

Association 2 pieds 2 roues

88 boulevard de l'Embouchure
31200 Toulouse
contact@2p2r.org



Communiqué

11 février 2022

Le palmarès du baromètre des villes cyclables dévoilé: Toulouse classée 22ème sur les 38 Grandes Villes de plus de 100000 habitants (le podium est : 1: Grenoble / 2: Strasbourg / 3: Rennes)

Cet automne 2021, les cyclistes ont été invités par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) à répondre à la **troisième édition du baromètre des villes cyclables**. Ils ont ainsi pu juger de la "cyclabilité" de leur ville. Ce baromètre est basé sur le ressenti des cyclistes, leur satisfaction et leur besoins à l'inverse des bilans classiques qui se basent sur un nombre de kilomètres d'aménagements.

Les résultats de cette grande enquête nationale ont été dévoilés le 10 février lors du congrès de la FUB à Tours. En voici les premiers enseignements :

Au niveau national la participation est en hausse constante : 113 000 contributions en 2017, 185 000 en 2019, et 275 000 en 2021, dont 28 000 en Occitanie ! Le nombre de communes françaises qualifiées (nombre de contributions >50) est de 1600 , plus du double de celles de 2019. **La plupart des communes de l'agglomération Toulousaine font partie du palmarès. A Toulouse**, 4304 personnes ont répondu au questionnaire, ce nombre élevé permet des résultats fiables et représentatifs.

Pour chacune des questions de l'enquête, classées en cinq thèmes, les répondants ont attribué une note entre 1 (négatif) et 6 (positif). Une note globale a été calculée pour chaque ville à partir de la moyenne des cinq thèmes. En fonction de cette note globale, les villes sont catégorisées sur une échelle allant de A+ ("climat vélo excellent") à G ("climat vélo très défavorable").

Dans l'agglomération toulousaine, les résultats sont assez médiocres:

- 1 seule ville "tire son épingle du jeu": L'Union avec une note de 3,75 - C (Plutôt favorable).
- 8 villes classées D (Moyennement favorable): Blagnac, Castanet-Tolosan, Colomiers, Labège, Portet-sur-Garonne, Ramonville-St-Agne, Quint-Fonsegrives, Tournefeuille.
- villes classées E (Plutôt défavorable): Aucamville, Auzeville-Tolosane, Balma, Brax, Cugnaux, Escalquens, Launaguet, Montrabé, Muret, St Orens-de-Gameville, Toulouse, Villeneuve-Tolosane.
- d'autres sont classées F-Défavorables et G-Très défavorable.

Les résultats complets et détaillés sont disponibles ici:

https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/dossier_de_presse_barometre_2021_numerique_vf.pdf

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.

La ville de Toulouse a reçu la note de 2,96 - E (climat vélo plutôt défavorable), tout comme en 2017 et 2019. **Elle est classée 22ème sur 38 dans la nouvelle catégorie des “grandes villes” (de plus de 100000 habitants).** Elle passerait de la 8e à la 9e place sur 11 dans la catégorie des villes de plus de 200000 habitants, dépassée par Montpellier.

La note de Montpellier passe en deux ans de 2,48 à 3,15, ce qui lui permet de passer à la catégorie D (climat vélo moyennement favorable). Lyon, ville de taille équivalente à Toulouse, voit également sa note progresser, et passe de la catégorie D à C (climat vélo plutôt favorable).

Les points les plus forts de la ville de Toulouse sont: la facilité à louer un vélo, à trouver un réparateur, les doubles sens cyclables (dans les rues à sens unique voiture).

Les points les plus faibles de la ville de Toulouse sont: l'insécurité à circuler à vélo pour les enfants et personnes âgées, l'absence d'alternative en cas de travaux, le stationnement des véhicules motorisés sur les itinéraires cyclables, les vols de vélos, le volume et la vitesse du trafic motorisé.

Les cyclistes toulousains ayant répondu au baromètre sont 30 % à estimer que les conditions de circulation se sont améliorées depuis 2019, tandis que 50 % estiment qu'elles restent identiques.

Les répondants ont également identifié **les lieux qui se sont améliorés à vélo**: (avenue Etienne Billières, Allées Jean Jaurès): ils sont reconnus comme des progrès par les cyclistes.

Ils ont également localisé **de nombreux points noirs à aménager en priorité**: Halle aux grains, Grand Rond, ponts routiers sur rocade et cours d'eau, qui coupent les itinéraires cyclables, dissuadent et mettent en danger les cyclistes.

De plus, le stationnement vélo est jugé insuffisant, en particulier en centre ville.

[Carte des points noirs et progrès indiqués par les cyclistes](#)

Les conditions d'utilisation du vélo à Toulouse continuent donc d'être jugées plutôt défavorables. D'après les répondants toulousains à l'enquête, les critères qui semblent les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont :

- 1 - Un réseau cyclable complet et sans coupure
- 2 - Entretenir les pistes et bandes cyclables
- 3 - Des itinéraires vélo rapides et directs
- 4 - Limiter le trafic motorisé en ville
- 5 - Des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.

Les résultats des communes de l'agglomération rejoignent, en général, les résultats toulousains sur ces critères et confirment et appuient les revendications de 2P2R. Ils sont bien évidemment à la disposition des collectivités afin qu'elles améliorent et axent leur politique cyclable vers les besoins des usagers.

Nous appelons donc les décideurs de l'agglomération à accélérer la création d'aménagements en faveur des cyclistes, sans empiéter sur ceux dévolus aux piétons, afin que tous les usagers puissent profiter d'une ville apaisée.

Et que ceux qui souhaitent se déplacer à vélo et à pied puissent le faire agréablement, efficacement, et en toute sécurité.

<https://barometre.parlons-velo.fr/>



Contact : Claire de Besses: 06 01 94 96 90; Boris Kozlow: 06 19 44 39 01

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.